

**[Programme SMARTS-UP Graduate Schools]
Bourses internationales en Master
Appel à candidatures 2026-2027**

1. Quel est l'objectif du programme de bourses SMARTS-UP Graduate Schools ?

Le programme SMARTS-UP Graduate Schools, conduit par l'Université Paris Cité, vise à promouvoir l'internationalisation des formations de Master et faciliter l'accueil des meilleures étudiantes et étudiants internationaux afin de constituer notamment un vivier d'excellence pour le recrutement de futures doctorantes et doctorants. Dans ce cadre, jusqu'à 200 bourses de 10 000 € chacune, seront attribuées pour permettre aux Graduate Schools rattachées au programme d'accueillir des étudiantes et étudiants internationaux dans les différents programmes de Masters. Les bourses sont attribuées pour un an. L'Université Paris Cité forme ainsi de futurs scientifiques expertes et experts qui réussiront en tant que futurs cadres académiques ou hautes et hauts responsables.

2. Quelles sont les formations éligibles au programme de bourses SMARTS-UP Graduate Schools à l'Université Paris Cité ?

Le programme de bourses SMARTS-UP Graduate Schools vise à accueillir des étudiantes et étudiants internationaux dans les formations de Master de l'Université Paris Cité, présélectionnées par les 28 Graduate Schools du projet SMARTS-UP Graduate Schools.

Vous pouvez consulter la liste des Masters éligibles et des Graduate Schools rattachées au projet SMARTS-UP Graduate Schools sur le site de candidature : <https://mobility.smarts-up.fr/>.

3. Quel est le montant de la bourse ?

Les lauréates et lauréats recevront une bourse de 10 000 € versée en trois fois (un versement au 1^{er} semestre et deux versements au 2nd semestre). Veuillez noter qu'il s'agit d'une bourse et non d'un salaire. La bourse constitue une aide pour vos études et ne sera pas suffisante pour votre séjour à Paris. Vous devrez donc prévoir une autre source de revenu afin de couvrir les dépenses durant votre séjour.

Cette bourse n'est pas cumulable avec une autre bourse. Elle est attribuée pour l'année 2026-2027 seulement et ne peut être reportée.

4. Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Seulement les étudiantes et étudiants postulant à un Master de la liste consultable sur : <https://mobility.smarts-up.fr/> peuvent prétendre à une bourse SMARTS-UP Graduate Schools.

▪ Critères d'éligibilité

Les étudiantes et étudiants éligibles au programme de bourse doivent répondre aux critères suivants :

- Les candidates et candidats doivent être de nationalité étrangère. Les candidates et candidats français ne sont pas éligibles ;
- Les candidates et candidats doivent être primo-arrivantes et arrivants dans une université française (à l'exception des étudiantes et étudiants préparant un double diplôme en collaboration avec l'Université Paris Cité qui sont éligibles) ;
- Les candidates et candidats ne doivent pas être déjà titulaires d'un diplôme d'une Université française ou d'un établissement d'enseignement supérieur français ;
- Les candidates et candidats issus d'un des pays ci-dessous doivent également effectuer leur inscription via la plateforme Études en France (<https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france>). Cette demande doit se faire parallèlement à la soumission de votre candidature SMARTS-UP Graduate Schools. Ces deux procédures sont indépendantes l'une de l'autre mais obligatoires.

Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Birmanie, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Bénin, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Etats-Unis, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Géorgie, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Nigeria, Népal, Pakistan, Pérou, Qatar, Royaume-Uni, Russie, Rwanda, République Centrafricaine, République dominicaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Singapour, Sénégal, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Viêt Nam.

- Niveau d'étude
- **Les étudiantes et étudiants qui postulent au Master 1** doivent être titulaires ou en cours d'obtention d'un diplôme étranger équivalent à une Licence ou un *Bachelor's degree* (N.B. : les lauréates et lauréats doivent être en possession de leur diplôme de Licence au moment de leur intégration à l'Université Paris Cité en septembre 2026).
- **Les étudiantes et étudiants qui postulent au Master 2** doivent avoir complété ou être en cours de complétion d'une année de Master à temps plein dans un champ disciplinaire en lien avec la formation demandée d'ici septembre 2026.

Les étudiantes et étudiants éligibles seront classés selon leurs mérites académiques, motivation et prestation à l'issue de leur motivation et de leurs performances lors d'éventuels entretiens de suivi. Les meilleures et meilleurs étudiants se verront attribuer la bourse pour un an.

5. Quelles sont les modalités de candidature ?

- L'appel à candidatures sera ouvert du dimanche 1^{er} décembre 2025 au vendredi 16 janvier 2026 à 12h (midi, CET) ;
- La recevabilité des dossiers sera vérifiée par les services de l'université, puis chaque Graduate School procèdera à l'évaluation des candidates et candidats ;
- Les candidates et candidats seront informés de la décision par e-mail début avril 2026 ;
- Pour les candidates et candidats sur liste d'attente, la décision finale vous sera communiquée en mai 2026 ;
- Les lauréates et lauréats rejoindront l'Université Paris Cité en septembre 2026.

Attention : Les lauréates et lauréats disposent d'un délai de **15 jours** à partir de la date de réception de l'e-mail d'attribution pour confirmer l'acceptation de la bourse SMARTS-UP Graduate Schools. En l'absence de réponse, la bourse sera attribuée à l'étudiante et l'étudiant suivant de la liste complémentaire.

6. Quelles sont les obligations des lauréates et lauréats ?

▪ Obligations académiques

Les lauréates et lauréats de la bourse SMARTS-UP Graduate Schools ont les obligations suivantes :

- Être inscrite et inscrit à l'Université Paris Cité pour l'année universitaire 2026-2027 ;
- Être présente et présent à la rentrée de leur programme de Master (septembre 2026) ;
- Assister à tous les événements SMARTS-UP Graduate Schools ;
- Faire preuve d'assiduité lors des enseignements et examens ;
- Répondre au questionnaire de suivi qui sera adressé en cours de formation ;
- S'inscrire sur le groupe Alumni.

▪ Obligations financières

Cette bourse sera versée (sur un compte bancaire domicilié en France au nom de l'étudiante et l'étudiant) après que l'étudiante et l'étudiant a été dûment inscrit à l'Université Paris Cité.

▪ Faussees déclarations

La soumission de fausses déclarations ou de documents falsifiés dans le dossier de candidature à la bourse SMARTS-UP Graduate Schools entraînera automatiquement la perte de la bourse et éventuellement de poursuites judiciaires.

7. Quelles sont les pièces à joindre lors de la candidature en ligne ?

- **CV** (1 page) ;
- **Lettre de motivation** : une page détaillant les motivations du ou de la candidate pour rejoindre le Master choisi, ainsi que les ambitions de carrière, les intérêts et les raisons pour lesquelles la ou le candidat souhaite rejoindre l'Université Paris Cité ;
- **Lettres de recommandation** : deux lettres de recommandation écrites par un ou une professeure, une ou une enseignante, un ou une encadrante de stage ;
- **Relevés de notes** à partir de la 1^{re} année de Licence ;
- **Projet de recherche** : thème de recherche sur lequel le ou la candidate souhaite travailler, et/ou s'il ou elle a identifié un laboratoire/département dans lequel elle ou il aimerait faire son stage, soumettre un projet de recherche de 3-4 pages (références incluses) ;
- Le cas échéant, des **résumés des travaux antérieurs** du ou de la candidate (*exemple : mémoires, livres, rapports de stage, articles scientifiques...*).

Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.